



COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

Mairie : 11 rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

Tél : 03.84.23.34.40

courriel : secretariat@fousseماغne.com

BULLETIN N°267 du 12 juin 2017



Le RPI de FOUSSEMAGNE - REPPE organise une kermesse le :

Samedi 17 juin 2017

9 h 30 : spectacle des enfants (Place de l'église de REPPE)

11 h 30 : ouverture des stands (École, salle communale et terrains de jeux de REPPE)

De quoi s'amuser toute la journée avec de nombreux lots à gagner !

- 1 € la carte « stand » pour 5 jeux !
- Tour de poney
- Tirage au sort de la tombola
- Animation surprise pour les enfants avec Magic' Bubule

16 h 00 : cérémonie de clôture

Sur réservation avec coupon réponse au **06 71 46 90 92**

Restauration sur place
Pâtisseries & barbe à papa

Venez nombreux !

Parrainage des bacs à fleurs :



Les fleurs ornent enfin les bacs, jardinières et massifs de notre commune. Si vous souhaitez contribuer à l'embellissement de votre village en vous occupant d'un ou plusieurs emplacements fleuris, à proximité de votre domicile ou non, faites-vous connaître au plus vite auprès de la mairie. Vous vous chargerez alors de l'entretien (désherbage, retrait des fleurs fanées, arrosage) jusqu'à la fin de la saison. Nous remercions par avance celles et ceux qui seront volontaires.

Déchetterie mobile :

Le prochain passage de la déchetterie mobile est prévu le **14 juin 2017 de 12 h à 19 h**, rue du Lavoir (près de l'atelier communal).

Il est strictement interdit de déposer des sacs ou déchets avant la mise en place de la benne.

Fête de la musique :



A l'occasion de la fête de la musique, le groupe **Dance Sing** animera la soirée du

Mercredi 21 juin 2017 à partir de 20 h 30, place du Moulin

2017

Entrée gratuite et buvette sur place

Jambon à la broche :

L'association de l'**Etang Phara** organise un jambon à la broche, le :

Dimanche 25 juin 2017 à 12 h 00

Menu :

- Apéritif
- Jambon à la broche
- Pomme de terre avec sa sauce
- Dessert
- Café

Tarif :

- 12 € pour les adultes
- 6 € pour les enfants de moins de 10 ans



Réservations auprès de Madame Bénédicte GUERET-RIPP au **06 87 43 36 06**

Inscription concours Maisons fleuries :

Grâce à vos efforts, la commune de Fousse-magne a pu conserver sa deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris. Nous vous remercions et vous incitons à participer encore plus nombreux à ce concours. Nous rappelons aux nouveaux arrivés qu'ils peuvent contribuer à l'embellissement de notre village par ce biais.

Inscriptions en mairie jusqu'au 30 juin.

